



MODALITES DE SCOLARISATION DES ELEVES à compter du 2 JUIN



Objectif : garantir le retour en classe pour le maximum d'élèves qui le souhaitent, dans le respect des prescriptions sanitaires.

Augmentation du nombre d'élèves par groupe :

En élémentaire : groupe de 15 élèves

En maternelle : groupe de 10 élèves

Scolarisation des élèves définie selon la situation de chaque école pour tenir compte de sa capacité d'accueil :

4 jours pour les élèves prioritaires dont les deux parents sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou à la réouverture des écoles

À temps plein ou partiel pour les autres élèves, au moins 1 jour par semaine

Une attention particulière concernant l'accueil des élèves de **GS, CP et CM2**

Poursuite de l'enseignement à distance pour les élèves non accueillis

Horaires scolaires échelonnés et accès de l'école interdit aux parents

Périscolaire : Pas de garderie du matin / Restauration scolaire / Garderie du soir / Pas de centre de loisirs le mercredi